

Le droit disciplinaire et l'accompagnement du salarié

En tant que représentant du personnel, vous pouvez être amené à accompagner des salariés convoqués pour une sanction disciplinaire. Pour être efficace et serein dans ce type d'intervention, il est nécessaire de maîtriser le droit disciplinaire applicable en entreprise. Cette formation vise à ce que chaque élu puisse s'approprier les règles qui légifèrent le droit disciplinaire en entreprise et les procédures qui en résultent. A travers des apports théoriques et des mises en situation, vous obtiendrez des clés pour accompagner efficacement le salarié dans cette procédure et, de fait, renforcer votre légitimité auprès des salariés.



PUBLIC

- Élus au CSE (secteur privé)
- Délégués syndicaux
- Conseillers du salarié



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Étude de cas
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupes
- Mises en situation



OBJECTIFS

- Décrypter le droit du travail en entreprise et la notion de sanction disciplinaire.
- Appréhender la procédure disciplinaire et ses enjeux.
- Cerner le rôle et les missions de l'assistant du salarié.
- Savoir accompagner un salarié.



PROGRAMME

- Les sources du droit du travail
- Les différentes sanctions disciplinaires
- Les règles de procédures et de prescription
- L'accompagnement du salarié
- Le déroulement de l'entretien préalable
- Le recours devant le conseil de prud'hommes



DURÉE
3 jours



TARIF



- 750 € / participant
- Frais d'hébergement et de repas en sus

DATES ET LIEUX

- 19 > 21 mars 2025, Camaret (29)
- 1^{er} > 3 octobre 2025, Erdevén (56)

• Prise en charge des frais de formation : CSE ou syndicat •